

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE REVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL XIII

MONTREAL, 9 FEVRIER 1901

No 281

SOMMAIRE

Arthur Buies, *P.J.A. Voyer* — In Memoriam, *Vieux-Rouge* — Défendons notre Langue, *Lex* — De la Tenue, s. v. p. ? *A. Filiatreault* — Carottes Monacales, *Magister* — La Guillotine Sèche, *Jean de Bonnefon* — La Petite qui Tousse... *Séverine* — Histoires de Voyage: Enlèvement, *René Maize roy* — Pour vous, Mesdames.

Les conditions d'abonnement au **REVEIL** ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Le **REVEIL** est imprimé et publié par **A. Filiatreault**, au No 157 rue Sanguinet, à Montréal.

Le prix de l'abonnement au **REVEIL** est **TROIS PIASTRES** par année.

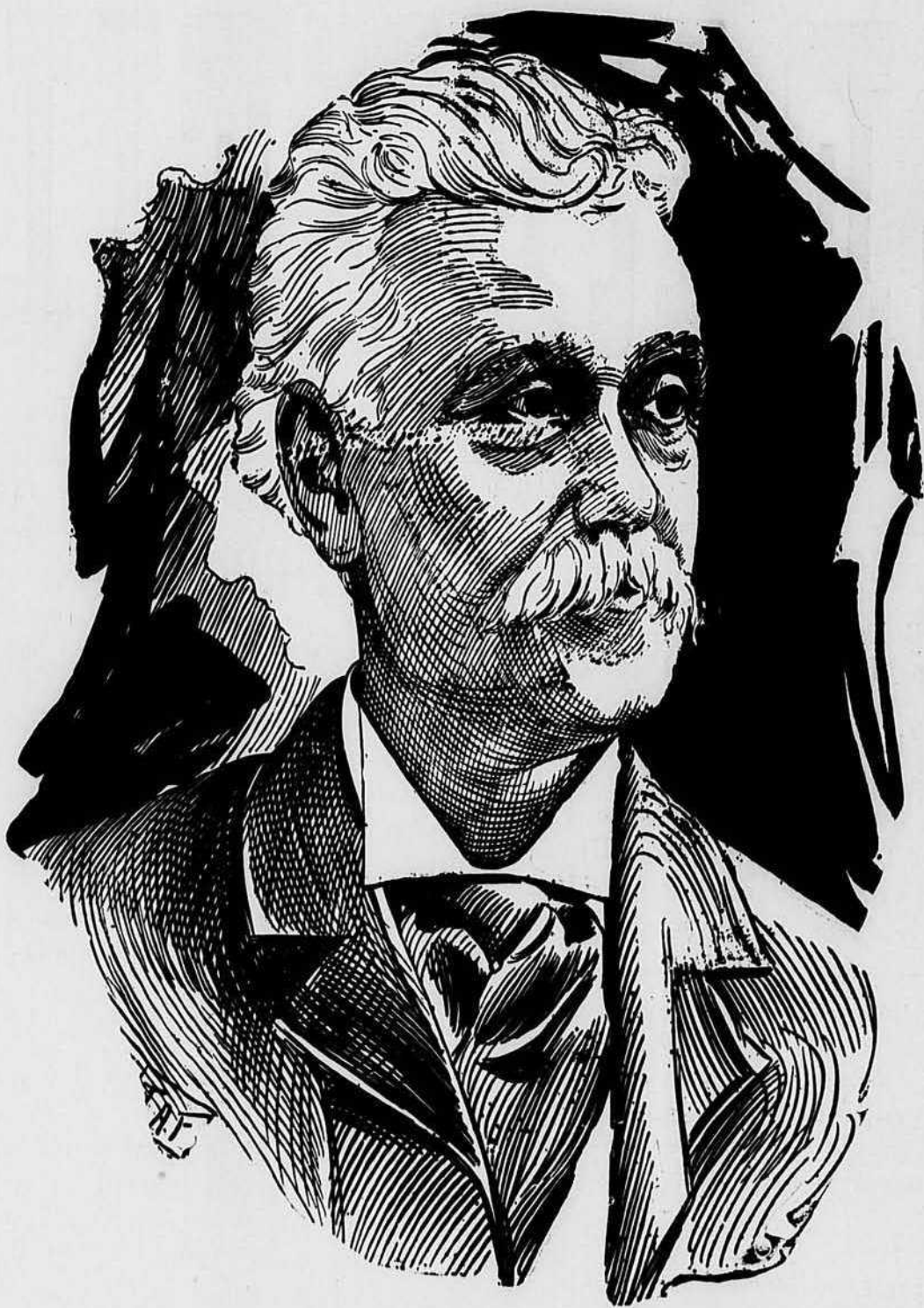
ARTHUR BUIES

Oui, vous avez raison : j'ai bien connu, et de très près, celui que, si souvent, l'on a appelé le Paul-Louis courrier canadien. Il m'a constamment fait l'honneur de son amitié et j'ai dû beaucoup à ses conseils dans la période d'orientation de mes faibles aptitudes.

Notre première rencontre date de 1881 ou 1882. Elle eut lieu au *Chien d'Or*, qui était beaucoup, à cette époque du moins, le Café Procope du vieux Québec.

Huit jours auparavant j'avais fait passer dans le *Quotidien*, de Lévis, un article intitulé *Léon XIII et Gambetta*, article où, somme, je ne commettais d'autre mal que de prédire ce qui est devenu plus tard, le mouvement des "ralliés". Il y eut tout un ouragan dans Landerneau.

Et Buies qui n'avait pas manqué de lire un écrit dont on damnait la forme et le fond, vint à moi avec son plus large sourire, me secona à me faire perdre l'équilibre en s'écriant :



ARTHUR BUIES.

— Ah ! c'est toi, le nouveau monstre :
je t'en félicite, mais...

Ce *mais* et ses éléments résument bien tout ce qu'était Buies. Il voulait dire : Dans ce pays et à cette époque, aux yeux d'une certaine coterie, hélas ! très puissante, on a tort d'avoir droit, fût-on en accord avec les vues déjà fort précisées du Pape. Sois encore meilleur que le Publicain de l'Évangile, tu ne vaudras pas aux yeux de certaines gens le plus infime des Pharisiens. Tu débutes mal ; tu inscris toi-même ton nom sur les tablettes noires d'une coterie qui abuse tellement des personnes et des choses les plus saintes, qu'un jour il faut, plein d'angoisse, s'écrier avec le poète :

Ils m'ôtent, jour par jour, la volupté de
croire !

* * *

Romieu, que le *Figaro* proclama, un jour, l'homme le plus spirituel de France, était en même temps le plus grand marcheur de Paris.

Buies fut bien notre Romieu sous ce double rapport : il a été sans contredit l'homme le plus spirituel du Canada et le plus intrépide marcheur de Québec. Les formidables côtes de Québec étaient ses boulevards favoris et le tour du Belvédère son petit coup de remontoir du matin. Jamais plus vite, jamais moins, il dévorait des milles et des lieues, perdu dans le travail de la pensée, se rappelant merveilleusement au retour tout le labeur préparé ou entièrement fait en route.

Ceux qui l'ont mal connu pouvaient le croire aigri, grincheux. Quelle erreur ! Cet homme était pétri de bonté. Il n'en voulait qu'aux faiseurs littéraires, aux truceurs, aux usines de banalités et de lieux-communs.

Il ne s'est emporté qu'une fois : c'est lors de la composition de la Société Royale du Canada. Que de fois à l'hôtel Richelieu, à demi couchés dans ce que l'hospitalier Isidore Durocher appelait son "jardin aérien", que de fois il m'a exprimé son indignation de voir placer parmi les Immortels du terroir des gens qu'il aurait préféré renvoyer aux petites écoles.

Que ne puis-je reproduire ici certaine partie d'une lettre qu'il m'adressait, il y a quelques années, à la suite d'une appréciation que je fis d'un de ses admirables livres sur nos richesses provinciales, et dans laquelle il revenait à cette Société Royale...

Buies, s'il n'a jamais eu de violentes inimitiés, a eu pour certains hommes une amitié, un attachement qu'aucun mot ne saurait qualifier. Feu l'honorable Geoffron, qui fut d'ailleurs son Mécène le plus dévoué, ne cessa un instant d'être pour lui presque l'objet d'un culte. Son vieux Jeff ! Relisez ce qu'il en a dit dans une conférence donnée sous les auspices de la *Patrie*.

Son œuvre littéraire est immense. Il pouvait dire lui aussi :

J'ai tâté de tout,
J'ai passé partout.

Quelques pages, plusieurs même, de son livre sur le Saguenay sont du pur classique.

On relira sans cesse avec délectation et avec profit ce que sa plume féconde et exquise a semé à droite et à gauche.

Son œuvre sera, comme disait John Keats, une source d'éternelle joie :

A thing of beauty is a joy for ever !

P. A. J. VOYER.

IN MEMORIAM.]

Après tout ce qui a été dit et écrit sur le compte de mon meilleur ami, Arthur Buies, je suis heureux de voir que Pierre Voyer, qui l'a si bien connu, est venu donner à peu près la note juste. J'aurais bien voulu dire aussi un mot, mais je craignais de me laisser emporter par des souvenirs trop personnels pour en faire part à mes lecteurs, d'autant plus qu'on m'aurait accusé de ne voir en Buies que le libre penseur et le radical, Voyer m'a tiré d'affaire et je l'en remercie.

VIEUX-ROUGE.

Defendons Notre Langue

Il existe à Montréal une association qui doit avoir été créée dans un but noble et désintéressé. Cette société a été fondée, paraît-il, il y a déjà un grand nombre d'années, dans l'intention toute particulière de protéger les femmes et les enfants contre la brutalité ou l'incurie du père de famille. Jusque-là, tout est bien, et nous sommes les premiers à féliciter ces messieurs des louables efforts qu'ils font pour donner aux femmes malheureuses et aux enfants sans pain la protection à laquelle ils ont droit.

Cette société s'intitule la "*Montreal Society for the Protection of Women and Children.*"

Cependant, il existe aussi à Montréal une autre association, tacite, il est vrai, mais qui n'a pas moins un rôle aussi important à remplir : celui de protéger et de faire respecter notre belle langue française, la seule chose qui nous restera lorsque le clergé nous aura arraché les derniers deniers que nous possédons,

Nous ne savons pas s'il y a entente entre nos maîtres de la soutane et les Anglais, mais il nous semble que ces derniers font tout leur possible pour abîmer notre langue, déjà si malmenée par les grands quotidiens français de Montréal et de Québec.

Eh bien ! nous le déclarons ici publiquement, aussi longtemps qu'il nous restera un souffle de vie, nous défendrons notre langue, au meilleur de notre connaissance, contre les barbares, qu'ils soient Saxons, Deutons ou Slaves, qui ont le toupet de se servir d'un langage qui ne peut être assimilé à aucun autre connu.

Pour prouver cette assertion, nous donnons ici la transcription d'une lettre adressée par un monsieur G. M. Marshall, secrétaire de la dite association, relativement à un client récalcitrant. Nous la donnons telle qu'elle est :

Mons

Il a été rapporté à cet office que vous avez abandonné votre femme pour anotre femme, C'est vous informez qu'excepté vous apportez à cet office \$4 00 chaque semaine, vous serez apporté avant le juge. M'apporte \$4 00 immédiatement. Votre etc.

G. M. Marshall
Secrétaire etc.

Nous avons respecté la fantaisiste orthographe de ce monsieur Marshall, mais nous nous permettrons de lui donner un conseil qui devra le décider à l'avenir à ne pas nous infliger une humiliation aussi profonde que celle d'écrire de semblables lettres.

M. Marshall devrait savoir que les trois-quarts des Canadiens-Français de Montréal connaissent l'anglais au moins aussi bien que la même proportion des Anglais, et s'il a des missives à leur adresser, qu'il le fasse dans sa langue. Ceux d'entre nous qui ne connaissent pas suffisamment la langue de Shakespeare trouveront un ca-

marade ou un voisin assez complaisant pour leur donner une traduction de ses épîtres.

Un autre point que M. Marshall, en sa qualité de policier, ne devrait pas ignorer, c'est qu'il commet un crime de lèse-magistrature en disant que l'inculpé sera *apporté avant le juge*.

Le juge est toujours le premier qu'on apporte sur le banc, et on le remporte avant tout le monde, pour lui permettre d'aller moisir sur ses dossiers pendant une période indéfinie.

Méditez ceci, M. Marshall, et si vous avez une autre occasion d'adresser une lettre à quelqu'un, écrivez en anglais.

LEX.

De la Tenue, s. v. p. ?

Il est évident que nous serons toujours obligé, au RÉVEIL, de défendre l'épiscopat contre le journalisme quotidien, qui s'en fait un piédestal auprès de notre population. Leur but est unique : celui de recruter des lecteurs en faisant semblant d'avoir des primæurs qui n'en sont pas. On se rappelle que la nouvelle de l'élevation au cardinalat de Mgr Thomas Duhamel a été contredite dès le lendemain de la publicité qui lui a été donnée et on doit supposer que les sources d'information du journal de la boutique en face ne valent pas mieux que celles de la voisine.

La *Presse* reçut un jour de son correspondant d'Ottawa une dépêche annonçant que le vénérable archevêque de la capitale était sûr d'obtenir le chapeau rouge. On n'a jamais dit à quel titre, mais, comme le RÉVEIL l'a écrit dans le temps, le choix du Saint-Siège était fort judicieux, et nous nous sommes rangé de son avis, parce que nous connaissions les hautes vertus et les qualités éminentes qui distinguent le prélat d'Ottawa.

Nous avons cependant fait une restriction relative au diocèse de Montréal, parce que nous

persions que la métropole du pays devait avoir un représentant à Rome, de préférence aux petites villes du Canada, telles que Québec et Ottawa. Mais comme nous connaissions l'esprit d'humilité de notre archevêque, et que nous savions parfaitement qu'il reprendrait aujourd'hui sa soutane de chanoine, s'il en avait la liberté, en abandonnant ses vêtements épiscopaux et sa croix pectorale, pour ne pas tomber dans le péché d'orgueil, nous n'avons pas été surpris de voir qu'il a vertement tancé les reporters de la *Presse* qui s'étaient permis de publier une nouvelle ecclésiastique de cette importance sans en référer à l'Ordinaire, qui n'est autre que Mgr. Bruchési, dont le nom est de désinence italienne.

Ce dernier aurait donc fait venir les delinquants en sa présence et leur aurait signifié nettement qu'il n'entendait pas, dorénavant, que les nouvelles religieuses fussent publiées sans avoir été, au préalable, soumises à son approbation.

Il leur demandait, en même temps, une lettre d'excuses adressée à tous les évêques de la Province pour avoir osé insinuer que Mgr Duhamel était le seul prélat qui n'avait rien dit contre le parti libéral lors des élections fédérales en 1896. Cette lettre, paraît-il, a été donnée avec un *enthousiasme* qui ne laisse rien à désirer. "Sauvons la caisse, toujours et quand même !" Et d'ailleurs, les reporters avaient raison de se rétracter, parce que, depuis cette époque, on n'a jamais eu rien à dire, contre le parti libéral, en vertu du principe qui énonce que pour avoir des faveurs, il faut toujours être du côté du manche.

C'est de l'histoire que nous écrivons, il ne faut pas l'oublier.

Il y a déjà quelque temps, on avait commandé aux grands quotidiens de ne pas publier les portraits des hauts dignitaires de l'Église, et même ceux des simples curés et vicaires à côté des hommes et des femmes célèbres par leurs exploits meurtriers. C'était tout à fait rationnel.

Nous n'avons jamais compris, par exemple, pourquoi l'on mettait le portrait d'un respectable chanoine, en regard de ceux de Sainte Cordélia et du Bienheureux Sam Parslow, catapultés (ouf !) au moyen d'une corde de trois-quarts de pouce,

absolument inédite, vers les régions supérieures où le bonheur inaccessible et insississable règne de toute éternité.

Eh ! en dépit de tous ces avertissements dictés par l'esprit de charité qui distingue notre vénérable archevêque, il y a encore des journaux qui lui désabéissent, et continuent à lui faire de la peine en publiant son portrait et des nouvelles à sensation qui pourraient faire rater une nomination qui ferait plaisir à tout le monde excepté au titulaire.

Voici ce que la *Patrie* annonce, avec un portrait de Mgr. Bruchési et un gros titre :

L'Independant de Fall River, Mass., nous arrive ce matin avec l'importante nouvelle suivante :

" Une lettre reçue de Rome ce matin nous apprend que Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, sera probablement créé cardinal au prochain consistoire.

" Il est tenu en très haute estime au Vatican, et l'on dit asscz ouvertement, dans les cercles ecclésiastiques, que le prochain cardinalat pour le Canada est destiné à Montréal. "

Cette conduite de la *Patrie* nous indignue et nous ne pouvons mieux faire que la condamner sans restriction.

Elle sait que Monseigneur ne désire pas qu'on fasse du tapage autour de son nom, et qu'on le laisse dans l'ombre, car sa Grandeur saura bien se débrouiller au milieu des graves questions qu'elle appelée à décider tous les jours.

Mais c'est tout de même drôle que ce soit nous qui soyons obligé de la défendre contre ses supposés meilleurs amis.

A. FILIATREAU.

AUX SOURDS UNE DAME RICHE, QUI A été guérie de sa surdité et de bourdonnement d'oreille par les Tympan artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON. a remis a cet institut la somme de 25,000 frs, afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympan puissent les avoir gratuitement, S'adreser à l'INSTITUT NICHOLSON, 0, EIGHTH AVENUE, NEW-YORK.

8

Carottes Monacales

Un correspondant qui prend la précaution de ne pas signer son nom, écrit à mon directeur pour lui annoncer que les chiffres relatifs à nos maisons d'enseignement sont faux.

Il oublie d'abord, comme je viens de le dire, de signer son nom ; ensuite il me semble qu'il n'a jamais connu qu'il existe de la ponctuation, et de plus il n'est pas assez poli pour se respecter lui-même en écrivant sur un bout de papier à chandelle. Toutes ces choses devraient être connues de tout le monde, surtout si l'on considère que l'on paye si cher pour les apprendre.

Il m'offre, en outre, de démontrer que les calculs que je donne sont faux.

J'attends ses preuves avec *son nom*.

En attendant je continue mon petit travail :

Je prends aujourd'hui la congrégation des Sœurs Servantes du Cœur Immaculé de Marie. (Quel nom !)

But : *Donner refuge* aux filles repentantes et travailler à l'éducation et à l'instruction des enfants.

Religieuses professes.....	272
Novices.....	28
Postulantes.....	35
Etablissements.....	20
Elèves.....	4,750
Pénitentes....	160

La propotion est toujours la même : 2500 élèves à \$150.00 par année nous donnent \$375,000 2,250 externes à \$10, \$22,500 : total, \$399,500.

RÉCAPITULATION

Congrégation Notre-Dame..	\$2,500,000
Sœurs des SS. N de J. et M.	1,250,000
Sœurs de Ste Croix.....	724,500
Sœurs de Ste. Anne.....	1,118,260
Sœurs Servantes du Cœur Immaculé de Jésus.,.....	399,500

Total..... \$5,990,260
Au prochain numéro.

MAGISTER.

SUITF D'EXCES DE FATIGUES.

A ceux qui sont épuisées par un excès de fatigues, les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD rendent la force, la santé, la vigueur.

16

La Guillotine Seche

L'actualité porte cette histoire — triste comme une caricature de la douleur, macabre comme une comédie qui se jouerait de la misère :

Devant le président des référés paraissait, hier, un petit employé. Ses meubles avaient été saisis, ses vêtements aussi, et tous ces riens qui font la maison de celui qui n'en a pas. Un des deux lits, celui de la femme, avait été pris. La victime demandait que ce coucher lui fût conservé, car la loi ne laisse qu'un lit au ménage ; c'est la communauté forcée à perpétuité. Le petit employé se défendait lui-même, n'ayant pas de quoi prendre mieux ; et, très bas, il dit au juge :

— Ils m'ont tous prir, monsieur le juge, et ils veulent encore m'exposer à faire un enfant !

Cette loi de la saisie mobilière est la plus dure qui soit au monde. Elle n'a pas une disposition humaine qu'à l'instant même une autre disposition ne surgisse au bout pour la contrepeser, pour l'empêcher de monter vers les justices supérieures.

C'est le droit romain avec sa ténacité loquace et vivace. C'est le plagiat d'un plagiaire qui s'affiche. Les légistes n'ont été ici que des copistes, sans rien de franc ni de français dans le texte ou la pensée.

Cette molleuse main de la loi, si habile aux nuances et aux coloris, si lente à la procédure, se hâte et devient brutale dès qu'elle arrive à la saisie, à la vente, but suprême et conclusion.

La saisie n'est qu'une duperie qui papillote encore à l'œil dans la lumière de ce temps, mais qui en est à son dernier papillotage. La vente par autorité est un des froids corridors qui mènent des révoltes du passé aux révolutions de demain. Elle est un des coins de fer qui s'enfoncent dans la propriété, sous prétexte de la défendre, car elle atteint un droit plus sacré que celui du créancier ; elle atteint le droit de vivre.

La saisie est une lâcheté, car elle ne blesse que le pauvre, le faible et le maladroit. Celui qui le veut et qui n'a pas de scrupules peut passer, en pelisse et en carrosse, à travers les mailles de cette loi. Il vit parmi les tapisseries

et les boiseries des beaux siècles, chez un ami complaisant. Il est dans un appartement meublé dont son valet de chambre est le propriétaire fictif. Il monte dans des voitures qui sont à sa femme, dont il est séparé de biens. Il ne possède rien et il jouit de tout, et l'huissier qui se présente trouve un vieux veston avec une paire de chaussettes.

Qu'est une loi à laquelle on peut échapper pourvu qu'on ait quelque argent en poche et moins de scrupules ?

La veuve qui se débat pour élever son enfant, l'artiste qui lutte pour parvenir, l'ouvrier qui attend un travail depuis trop longtemps, ne connaissent pas cet art, qui consiste à sourire de la loi. Et la loi vient tout saisir, tout vendre pour le plus grand profit de l'huissier et de l'État seuls. La statistique apprend que la vente des meubles paye le créancier une fois sur dix mille, sauf dans les saisies par propriétaire.

Le commandement qui doit procéder la saisie n'est jamais périmé. La loi ne fixe aucun délai après lequel il soit nécessaire de réitérer le commandement. L'huissier peut donc venir quand il lui plait, au moment où il n'est pas attendu, et il choisit volontiers l'époque où le débiteur est absent. Pourvu qu'il soit assisté d'une commissaire de police, d'un juge de paix ou du maire, il a le droit de faire ouvrir votre porte, de crocheter votre secrétaire, sous prétexte d'y chercher des faux cols, de fouiller dans vos papiers, sous prétexte de saisir et de vendre le portefeuille qui les contient. Et la loi civile ne protège pas les débiteurs contre ces indiscretions, tandis que la loi pénale protège l'accusé, en interdisant les perquisitions hors de sa présence.

Entre la saisie et la vente, il y a place pour une nouvelle trahison. L'huissier qui a saisi peut ne pas vendre après les huit jours réglementaires. Huit ans, dix ans se passent ; vous avez changé de domicile ; les objets saisis ont été égarés ou brisés ; peu importe, la saisie est valable pendant trente ans. Et si vous ne représentez pas tous les objets, c'est le délit du détournement d'objets saisis, c'est la police correctionnelle, c'est le déshonneur.

La saisie peut être faite sur les objets les plus importants pour la somme la plus minime, et

sur les choses les plus insignifiantes pour les sommes les plus élevées.

J'ai là, sous les yeux, une procédure de saisie et de vente. M. de R... est parti pour un an. Il a gardé à Paris son appartement avec ses meubles de famille, ses papiers et les mille souvenirs qui forment le ruban léger par lequel nous tenons solidement au passé. Il a oublié une dette de cinquante francs, et un ennemi qu'il avait à Paris. L'ennemi poussant le fournisseur, un jugement a été pris. Il est devenu exécutoire. L'huissier a fait forcer les portes ; il s'est introduit dans l'appartement, a tout bouleversé et vendu. La table à ouvrage de la mère du saisi, morte depuis vingt ans, et les ouvrages interminés qu'elle contenait, et les longues aiguilles qui avaient tricoté les premiers chaussons de laine, et le vieux fauteuil Voltairre dans lequel le père avait rendu le dernier soupir, tous ces témoins des heures heureuses avaient été dispersés quand M. de R... est revenu. Perdu aussi un paquet de lettres qui n'a pas été vendu, celui-là, mais qui a disparu par hasard.

Encore un dossier : Un homme a été ruiné dans des spéculations. Il doit quarante mille francs à un ancien ami qui est devenu un adversaire. Dix ans ont passé. Le ruiné travaille maintenant pour vivre. Il occupe une petite chambre où courent, les uns après les autres, les meubles indispensables. L'ancien ami apprend que cet homme se permet d'avoir un gîte, un chez soi, un coin où poser le fardeau de sa tristesse. Avec la créance de quarante mille francs dûment exigible, il fait saisir, il fait vendre, et la vente produit cent francs !

Telle est la loi de saisie mobilière, dure comme la pointe de la lance romaine. Elle a cela de très moderne qu'elle frappe le faible et l'humilie en laissant indifférent le malhonnête débiteur. Mais elle ne se contente pas d'être l'impitoyable et l'inutile. Il ne lui suffit pas de jouer, au bout des procès, le rôle de guillotine ; elle porte en elle son mensonge d'humanité, sagramaco de douceur.

D'après l'article 592, il y a des objets insaisissables. C'est le lit ; mais, chose charmante, le

ciel de lit et les couvertures inutiles peuvent être saisis. Si la victime a deux domiciles, on ne lui laisse qu'un coucher pour les deux. Le coucher des enfants n'est pas saisissable, si les enfants habitent la maison. Mais s'ils sont au dehors, au collège, en place, peu importe, leur nid est détruit.

Et le berceau du bébé mort doit être saisi, doit être vendu, malgré les pleurs de la mère, malgré le geste suppliant du père :

— C'est avec de telles choses, monsieur, que l'on fait les anarchistes, me disait le maçon qui m'apportait le procès-verbal où était compris le berceau de son enfant, mort depuis huit jours.

Les aliments aussi sont insaisissables, ceux qui doivent nourrir la famille pendant un mois seulement. Et encore ils peuvent être pris si le créancier poursuit pour une dette alimentaire ; vous êtes exposé à mourir de faim, c'est le moment, dit la loi, de vous prendre ce que vous avez pour vous nourrir.

Ce que vous portez sur vous est insaisissable. Vous pouvez, si vous aimez la laideur, avoir au doigt un diamant de dix mille francs ; mais on vendra la bague d'argent qui fut le premier anneau de la chaîne éternelle entre votre père et votre mère, s'il est dans le vieux coffret de bois, avec les fleurs fanées et les rubans passés.

Les outils de l'artisan, nécessaires à ses occupations, sont insaisissables. Quand un ouvrier a des outils en double, on peut en saisir un de chaque espèce. La table, l'encrier, le buvard ne sont pas des outils pour l'homme de lettres, pour le professeur, pour le médecin ; on peut les saisir.

Les livres sont insaisissables jusqu'au prix de trois cents francs, chez l'écrivain, le magistrat, l'avocat, le notaire, l'avoué et le prêtre. Mais il faut s'entendre avec le créancier et l'huissier sur la valeur des livres, ou il faut plaider. Or pour plaider il faut de l'argent, et l'on en possède rarement quand on est saisi jusqu'à ces extrémités.

Il est une chose que la loi permet de saisir et qui, pour tous les corps de métiers, pour le médecin qui doit faire ses visites, comme pour l'ouvrier qui doit aller au chantier, paraîtrait insai

sisable : c'est le vêtement nécessaire à la condition sociale du débiteur. Tout ce que le saisi, sa femme et ses enfants ne portent pas sur eux est saisissable. Mieux encore : les vêtements de femme que l'on trouve chez un célibataire peuvent être saisis.

Faut-il rappeler l'histoire de ce peintre, aujourd'hui parvenu et même arrivé, qui était dans son atelier en robe de chambre quand l'huissier se présenta. Tous les autres vêtements furent saisis, et, après leur vente, il ne fut plus permis au peintre de sortir, jusqu'au secours d'un tailleur confiant, secours qui vint après deux mois.

La loi, qui a parfois des ironies de douairière, déclare insaisissables les poissons dans un étang, tant qu'il y a de l'eau ; mais enlevez la bonde, mettez les poissons à sec : ils deviennent la proie du créancier.

Dans la demeure du paysan, une vache ou trois brebis, ou deux chèvres sont insaisissables avec la nourriture de cette ou de ces bêtes pendant un mois. Mais que le saisi vende les animaux, le prix sera frappé par l'huissier.

L'ouvrier imprimeur peut posséder pour trois cents francs de matériel ; mais le patron, dont la maison est vendue, ne peut conserver de quoi devenir un ouvrier.

Une épée d'honneur, un bâton de maréchal, sont insaisissables chez celui qui les a reçus ; chez le fils du titulaire, ils deviennent proie, bonne à prendre.

Il est impossible à l'homme dont les meubles ont été saisis et vendus d'habiter ensuite chez lui : les ustensiles les plus élémentaires de toilette, les rideaux les plus grossiers pendus aux fenêtres lui ont été pris. Il doit se vêtir, s'il lui reste un vêtement, en face des voisins. Il doit se laver dans le ruisseau.

Les magistrats, plus humains que les faiseurs de lois, s'efforcent en vain de courber l'arc d'acier de la loi. Ils n'ont encore réussi qu'en un seul cas : la loi ne déclare pas insaisissables les portraits de famille ; mais tous les tribunaux de France prononcent la distraction de ces portraits, quelle que soit la valeur. Dans ce cas, les cadres peuvent être vendus, s'ils sont de bonne prise. Le vieux grand-père, a souriante aieule,

dans son falbalas suranné, restent accrochées au mur, veufs de leurs cercles d'or éteint : le cadre est le lit de ces morts ; il faut les en arracher.

Morale : la famille sur laquelle a passé la saisie mobilière ne doit pas, d'ordinaire, un sol de moins que la veille, mais elle a perdu ce qui lui permettait l'espoir de relèvement. Elle n'a plus qu'à descendre sur le trottoir.

Dans un temps où la propriété est fort battue en brèche, il n'est pas possible que des mains impies et sales se traînent comme des limaces sur tous les riens précieux qui font le foyer. Il n'est pas possible que la justice devienne l'auxiliaire du suicide ou du crime. Puisque nous sommes aux heures de liberté, il est incroyable que le domicile de l'honnête homme puisse être saccagé en son absence, tandis que la demeure du criminel ne peut être envahie qu'en sa présence.

Le remède est simple. Qu'en l'absence de la victime, l'huissier ait le pouvoir de poser certains scellés, pour qu'à son retour le débiteur en demande la levée en présence du créancier ou de son mandataire.

Que les meubles et objets indispensables à la vie quotidienne de la famille soient insaisissables.

Que le délai entre la saisie et la vente soit très long toutes les fois que le saisi acceptera d'être son propre gardien.

Que le débiteur puisse toujours racheter les objets saisis à dire d'expert et que ces objets deviennent dès lors insaisissables pour la même créance.


Que les mots *instruments de travail* soient compris dans le sens le plus étendu.

Faire cela, ce sera mettre des rallonges aux vieilles tables de la loi romaine, ce sera passer la pierre ponce sur l'acier trop dur d'une justice homicide.

Et ce sera justice, comme on dit au Palais.

JEAN DE BONNEFON.

ABATTEMENT.

L'abattement chez les personnes de tout âge, après un léger exercice annonce la faiblesse du sang qu'il faut combattre avec les PILULES  LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD. 17

LA PETITE QUI TOUSSE...

C'était le titre d'une des plus belles *Chansons des Gueux*, de Richepin ; ce sera, si vous le voulez bien, le sujet de la présente chronique. Et que je souhaiterais donc l'éloquence du poète, que je souhaiterais, à ma pauvre prose, les ailes des rimes, l'envol de l'inspiration, pour mieux entraîner les âmes rebelles, pour mieux réveiller les cœurs endormis !

Car — on me rendra cette justice — je me suis bien tenue, l'autre année ; je n'ai pas fatigué les fibres cardiaques de mes contemporains ; pas troublé les digestions paisibles, ni épuisé les générosités. On ne m'a pas revue, mendiante infatigable, tendre ma sébile à tout propos, à tout venant ; je suis demeurée dans la norme des rapports corrects entre l'écrivain et le public ; je suis rentrée dans le rang de ceux qui vendent leur copie pour vivre ; des femmes, des enfants, des vieux, des infirmes et des inoccupés, des malades et des malchanceux (ce qu'en style militaire on dénomme bouches inutiles) ont pu crever dans l'ombre sans qu'insupportablement soit traduite leur détresse ou transmis leur cri d'appel.

Même à Pâques, même à Noël, que l'on fêtât la République au 14 Juillet ou le renouveau du siècle au 1er janvier, je n'ai pas abusé des anniversaires ; j'ai, comme diraient les enfants, été bien sage.

S'il m'en a coûté de décevoir la suprême espérance de tant de malheureux, de laisser sans réponse tant de pauvres lettres où gisait, entre les feuillets étoilés de pleurs, le dernier recours ; s'il m'a été un lent supplice de réfréner mon instinct, mon élan, pour être enfin "raisonnable", ne pas lasser la patience publique, ne pas soulever contre moi et ma clientèle, le tolle des estomacs satisfaits et des nerfs exaspérés, ça, c'est affaire entre mon cœur et moi !

L'essentiel est que je me sois tue... et personne n'y peut contredire. J'éprouve d'autant plus le besoin d'une constatation éclatante à l'instant où je vais enfreindre la règle, crier ce qui m'étouffe.

Je n'en puis plus : il faut me pardonner !

Toute cette joie ; ces pierres qui étincellent aux vitrines, ces fleurs plus belles que des bijoux, ces bonbons dans des écrins de velours, les jouets aux mains des enfants, le plaisir aux yeux des passantes, le rire de lèvres, le corail des houx, les perles du gui, tout ce qui chante, réduit, ressonne, charme et ravit, évoque en moi l'écho d'une toux plaintive, le reflet d'une blême image — et la supplique, dans ma poche, est comme une brûlure.

Entre le 1er de l'An et les Rois, il est convenu que rien n'existe, que c'est encore la Trêve des confiseurs. Laissez-moi donc vous dire l'histoire, bien simple, ne la petite qui tousse, telle qu'elle me fut apprise non par elle, mais par ses camarades d'atelier. Après... que Dieu vous inspire !

Elle a vingt-quatre ans, elle demeure avec sa mère qui est veuve. Mme Boyer, 8, rue Saint-Théodore, à Marseille.

Elle était, de son état, couturière, tirait l'aiguille du matin au soir, penchée sur l'ouvrage : créant, pour de plus heureuses, comme toutes ses pareilles, de la coquetterie et du luxe.

Avez-vous réfléchi, parfois, à ce que comporte de spécialement cruel, pour des adolescentes souvent jolies et toujours mal nippées, le métier qui consiste à embellir d'autres fillettes, — quelquefois des lainérons seulement favorisés par la fortune ? C'est la tentation sans répit, la déchéance à bref délai, sinon le renoncement amer.

Heureusement, la jeunesse a des grâces d'État : babille et besogne ; ne médite qu'à temps perdu. Dans la grande pièce de la rue Saint-Ferréol où, parmi le bruissement des étoffes, des étuis, des ciseaux, des dés, s'ouvraient les costumes à la mode de Paris, la petite Boyer était, de l'aveu de toutes, un modèle d'assiduité et de courage.

La première levée, la dernière couchée, ne trouvant jamais la tâche trop longue, ni trop ardue (car, en plus d'elle, elle avait sa mère à nourrir), elle fut, cette enfant, une de ces obscures héroïnes de l'amour filial, une de ces "victimes du devoir" qui tombent à la peine, sans une plainte, sans une protestation.

Le gros rhume survint, l'amaigrissement, la toux qui déchire et épuise. Elle continua de travailler, tant que ses yeux discernèrent la trame, tant que ses doigts purent tracer le point !

A la fin, ce fut impossible. En pleurant, elle dut se soumettre.

La mère prit un bébé en garde. Mais les parents s'effrayèrent du gros rhume, craignirent que le bébé n'y participât. Cette autre ressource manqua, comme avait manqué le gain professionnel.

Alors, on essaya d'avoir un pensionnaire. Mais le pensionnaire besognant tout le jour, au dehors, avait besoin, pour réparer ses forces, de reposer tranquille toute la nuit. Et les quintes, les crises de la voisine hachaient son sommeil. Lui aussi s'en alla.

Que faire ? Que devenir ?

Des religieuses du quartier, implorées, se résusèrent, à cause du nombre de leurs assistés.

On a du cœur dans la couture. Les camarades d'atelier, sur leur mince salaire, rognèrent chacune cinq centimes. Cela faisait *quinze sous par jour* — moins à cause des dimanches — pour substanter, loger, chauffer, vêtir, éclairer, blanchir deux personnes, dont une malade.

Et le gros rhume : les réconfortants, les médicaments ?

Maintes fois, la mère et la fille s'entre-regardèrent sans parler, de ce regard dont on retrouve les ultimes lueurs dans le tableau de Tassært, au Louvre ?

— Veux-tu ?

— Attendons encore...

Et l'on reprenait la lente agonie de privations de désespoirs, dans la chambre froide et sombre, en l'espoir du miracle qui n'arrivait pas !

* * *

C'est alors que quelqu'un (qui, mon Dieu ?) s'avisa de prononcer mon nom. Un artiste — on] les trouve toujours pour ces missions-là — un peintre, M. Jacques N... fut prié, par l'atelier tout entier, de vouloir m'écrire.

Sa lettre est belle : " Pour les malheureuses dont je viens de vous parler, c'est la mort prochaine et fatale. Impuissants, hélas, par eux-mêmes, les signataires de cette requête s'adressent

à vous, parce qu'il fallait que tout fût tenté pour apaiser un peu le cri de leur conscience indignée. Je vous prie, moi, le scribe, de suppléer à tout ce que je n'ai pas dit, à ce que j'ai si mal dit, et de lire entre les lignes ; de voir, à travers ma vision, toute cette détresse indicible et insoupçonnée. Alors, sûrement, vous agirez. "

J'ai vu — et j'agis.

Mais, plus encors peut-être que cette émouvante adjuration, un autre m'a touchée. C'était en post-ociptum à la précédente, sur une feuille de papier coupé, ces simples lignes :

" Les soussignées recommandent de tout leur pouvoir à Mme Séverine, rédacteur au " *Journal*, Mlle Boyer, dont la situation est " exposée dans la lettre ci-jointe. "

Et là-dessous, tout un lacis de grêles signatures, inexpérimentées, griffonnées, par des petites mains à l'index piqué, plus habiles à manier secourables, potites mains adorables des bonnes Samaritaines s'efforçant à alléger les maux de la compagne gisant sur le chemin !

Marie... Gabrielle... Delphine... Lucine... Solange... et tant d'autres ! C'est une jolie page du livre d'er de la solidarité féminine et ouvrière !

Mais elles sont trop peu ! Mois elles sont trop pauvres ! Ce gros rhume, redouté des mères, n'est il pas des mères qui se souviennent de l'avoir vu sévir à leurs côtés — et qui, au nom de ce souvenir-là, de leurs tranes, de leur angoisses, pourraient venir en aide à cette jeune malade ?

Tous, nous avons eu, dans notre vie, ou nous avons, ou nous craignons d'avoir, hélas ! une petite, un petit qui tousse... Que s'éveille notre regret, notre inquiétude, notre appréhension ; pourquoi soit l'un, soit l'autre, ne s'exercerait-il pas en faveur de cette pauvre enfant inconnue, isolée, en péril ?

Elle n'a rien demandé parce qu'elle est fière ; parce que son gros rhume passé, elle compte bien se remettre à l'ouvrage, la vaillante — et sans doute que, lisant cet article, elle souffrira qu'on m'ait avertie et que j'aie averti les gens de cœur.

Mais moi, je sais ce qu'il faut de temps, de

soins, de peines pour guérir les gros rhumes qui dessèchent les jeunes poitrines, et cerclent de bistre les yeux brûlants, et avivent le teint, aux pommettes, d'une touche de rose vif.

Je pense à la mère, à la veuve qui n'a plus au monde que cette enfant, et à qui le dénue-ment interdit l'emploi des remèdes susceptibles d'alléger son mal. Je songe aux jours presque sans pain, aux tisanes sans sucres, aux ordonnances non exécutées, aux nuits sans sommeil où le rêve éveillé se fait plus sombre que les plus noirs cauchemars !

Et avant que soit enfourné le gâteau d'Épiphanie où se cache la fève, la galette de froment doré, je demande la part à Dieu.

Vous savez que, dans les campagnes, c'est celle que l'on coupe la première ; que l'on va mettre sur la fenêtre, avec un coup de vin, ou un pot de bière, ou une bolée de cidre. Le pauvre vient, mange, boit. En relevant l'assiette vide, le verre sec, on dit que Dieu a passé...

Eh bien ! je voudrais que, d'avance, on taillât dans la joie unanime, une mince portion pour ma petite protégée ; que, devant les grands brasiers, on se souvint qu'elle a froid ; que devant les joues rondes des fillettes, leurs grâces naissantes, on se rappelât son dépérissement ; que, parmi tant de bonbons, il fût, pour elle, quelques adoucissants ; parmi tant de vins rares, quelques fioles de toniques ; parmi tant de soyeuses fanfreluches, un peignoir chaud, des couvertures.

Est-ce trop demander ? Je suis épouvantablement gênée pour écrire cet article, et les êtres délicats le comprendront. Cette enfant est certaine de guérir, et elle a raison. Mais je souhaiterais que l'élan d'intérêt, de miséricorde envers elle, dépassât la portée de son mal...

On sait son nom, son adresse. Lecteurs, lectrices, qui êtes mes amis depuis neuf ans bientôt, je vous supplie d'avoir pitié de cette faible victime !

SEVERINE

PARTOUT.

Allez où vous voudrez on vous dira que le BAUME RHUMAL est le remède suprême contre la toux, le rhume, la bronchite, la coqueluche.

139

Histoire de la guerre Franco-Allemande 1870-1871 par AMÉDÉE LE FAURE illustré de 106 portraits et de 32 cartes et plans. Nouvelle édition annotée par DÉSIÈRE LACROIX, ancien Secrétaire de la rédaction du *Moniteur de l'Armée*. 4 volumes in-18, chez GARNIER FRÈRES : Prix 3 fr. 50.

Cet important ouvrage d'Amédée Le Faure a paru, pour la première fois, en 1878, en 2 volumes du format grand in 8° jésus. Aujourd'hui, pour répondre à un désir souvent exprimé, ses éditeurs ont eu l'excellente idée de faire une édition in-18 qui comporte 4 volumes, véritable format de bibliothèque et d'une lecture plus facile. Le texte est absolument le même que celui de la grande édition in-8° ; rien n'a été supprimé ; on y retrouve les mêmes gravures, les mêmes portraits, cartes et plans ; et, de plus, de très nombreuses annotations nouvelles sur les généraux français et allemands, sur les personnages civils, ministres, ambassadeurs, etc., qui ont joué un rôle dans ce grand drame de la guerre de 1870.

Malgré de dures critiques sur ceux dont l'imprévoyance ou l'ignorance ont la responsabilité des malheurs qui ont accablé la France, on aime à retrouver, puissamment exprimés, les sentiments dominants qui ont toujours animé Amédée Le Faure, aussi bien comme journaliste que comme député : l'amour de la Patrie, le culte du Drapeau, le respect pour l'armée ! Ce sont ces qualités du consciencieux écrivain qui, encore aujourd'hui, après plus de vingt années de publication, justifient le succès de l'*Histoire de la guerre Franco-Allemande*.

Le 1er volume de cette nouvelle édition renferme toutes les origines de la guerre : Sadowa, la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne ; les négociations ; la déclaration de guerre ; les premières escarmouches, et les combats ou batailles depuis Sarrebruck jusqu'à Saint-Privat.

SURPRISE AGRÉABLE.

Quand une personne a tout fait inutilement pour se débarrasser d'un rhume, elle est toute surprise que quelques doses de BAUME RHUMAL lui apportent une guérison inespérée. 138

HISTOIRES DE VOYAGE

ENLEVEMENT

— J'avais allumé un cigare et persuadé que nul importun ne me dérangerait jusqu'à Lausanne, je baissai les stores, j'arrangai les coussins et les oreillers pour une bonne nuit tranquille de sommeil et de rêve où il semble que d'innombrables mains vous bercent, vous emportent vers l'inconnu, que des rumeurs de foule, des roulements de tambours vous appellent au loin, dans les ténèbres, vous assourdissent et vous engourdissent peu à peu, que des cloches par instants se répondent, vagues, plaintives, émouvantes, lorsque soudain, un employé ouvrit la portière, impétueusement, cria : " Montez donc, madame, montez n'importe où, c'est l'heure ! " et poussa jeta presque dans le compartiment, comme des colis qu'on allait oublier, un délicieux enfant aux longs cheveux bouclés, au costume de moussaillon, une jeune femme blonde comme du pale ale, mais si hermétiquement enveloppée d'une voilette blanche à dessins compliqués, qu'elle avait l'air de courir à quelque bal masqué, un large sac de voyage et deux gros paquets.

Elle s'effondra plutôt qu'elle ne s'assit dans un coin, tout essouffée, toute tremblante, comme s'il eût fait un froid glacial, et ainsi qu'anéantie, à bout de forces.

Le petit garçon s'était blotti câlinement, peureusement, contre elle, la regardait de ses beaux yeux limpides et tendres, comme prêt à pleurer, lui embrassait les mains, répétait à chaque minute :

— Maman chérie, maman chérie !

Et elle tressaillait au son de cette voix douce et fine comme le gazouillis d'un roitelet, elle étreignait contre son cœur, avec une sorte de joie frénétique, d'angoisse éperdue, cette tête d'ange qui lui souriait, qui lui annonçait comme des jours meilleurs.

Le train s'ébranlait.

Elle se signa à la dérobée et murmura tout bas, du fond de l'âme, quelque prière ou quelque vœu.

J'avais ouvert la fenêtre pour jeter mon cigare. Elle vit le geste et l'arrêta.

— Je vous en prie, monsieur, fumez autant qu'il vous plaira, cela ne me gêne aucunement.

Je la remerciai, troublé malgré moi par son air de victime d'amour, par ce que je découvrais et devinais en elle de douloureux, de meurtri-d'épéuré, je lui offris mes oreillers pour y étendre son fils.

Elle hésitait à me répondre : oui, méfiante, farouche, me dévisageait derrière son épaisse voilette d'un regard aigu, anxieux et soupçonneux. Et, enfin rassurée, sentant que je ne devais être ni mauvais, ni lâche, ni goujat, comme tant d'autres, qu'elle trouverait en moi un frère de souffrance et d'indulgente pitié, que le hasard ou la Providence me mettait sur sa route pour lui venir en aide, elle balbutia :

— Oh ! monsieur, vous êtes trop aimable, je ne voudrais pas vous priver...

— J'adore les enfants, madame, et c'est trop naturel qu'ils passent avant nous.

Instinctivement, sans que sa mère le lui eût soufflé, l'enfant s'était approché de moi, m'avait tendu ses joues pâlottes, et j'aidai la triste voyageuse à le déchausser et à le coucher, je le coucher, je le couvris de mon plaid.

Il souriait, ravi, heureux, et les paupières à demi closes déjà, s'exclama brusquement, comme s'il se rappelait des choses :

— Maman chérie, le monsieur est aussi gentil que petit oncle !

Elle devint toute rose et l'interrompit :

— Tais-toi, dors vite !

— Après que tu m'auras embrassé encore.

Elle le couvrit de baisers fous.

— Et le monsieur aussi ?

J'effleurai à mon tour docilement les boucles soyeuses du petiot.

Et il s'endormit bientôt, le rire aux lèvres, comme sous des ailes blanches,

L'inconnue avait relevé sa voilette, et je demeurai un moment ébloui par son étrange et seigneuriale beauté, par ses yeux profonds, veloutés, mystérieux, d'une tristesse infinie, comme certains soirs d'automne sur l'Océan, par l'admirable transparence de son teint, qui faisait

songer à quelque hostie de sacrifice, aux fleurs qui sommeillent sur l'eau morte des étangs, telles que des conques de nacre, par son cou flexible et effilé de cygne, comme la guillotine aveugle et implacable en faucha tant et tant, aux temps sinistres de la Terreur.

Elle ne parut ou ne voulut pas s'apercevoir de l'émoi que j'aprouvais et s'écria, d'un trait, sans reprendre haleine :

— Lorsque je vous ai vu, tout à l'heure, dans ce compartiment, j'ai failli pleurer de désespoir et de découragement, j'ai cru que tout était perdu ; mais à présent, je ne sais pourquoi, je m'imagine que, grâce à vous, je gagnerai la partie je triompherai du misérable qui me hait et persécute, j'atteindrai le port, j'aurai enfin un peu de vrai bonheur dans la vie. Ah ! dites-moi que je ne me trompe pas, monsieur, que vous n'abandonnerez pas dans le péril et les épreuves une pauvre maman et son petit enfant, que vous le sauverez généreusement, que vous remplacerez l'unique défenseur que j'aie au monde et dont la présence, hélas ! nous eût été plus nuisible qu'utile !

Je lui répondis sincèrement, sans la moindre arrière-pensée, et tout heureux, tout enorgueilli de la sympathie qu'elle me témoignait ainsi, comme au jugé, prêt à m'aventurer à sa suite dans n'importe qu'elle impasse, à lui venir en aide autant qu'elle le souhaiterait et le réclamerait :

— Vous ne vous êtes pas trompée, madame ; usez de moi comme il vous conviendra, je me mets à vos ordres.

Son triste visage d'exilée s'irradia d'une grande clarté d'espoir.

Elle me tendit ses doigts dégantés et amaigris, où ne brillait ni l'alliance révélatrice, ni une bague d'amour, soupira d'un accent que je n'ai jamais oublié :

— Merci mon ami !

Et j'appuyai timidement, dévotement mes lèvres sur cette main toute brûlante de fièvre.

Le front haut, les narines vibrantes, ayant l'air de défier une tourbe d'ennemis abhorrés, grave, la voyageuse reprit :

— J'ai accompli aujourd'hui un acte de ré-

volte et de justice que le Code qualifie de crime. j'ai repris par un coup de force et de ruse l'enfant qu'un jugement inique et irrévocable m'avait volé et je tiens à vous le dire, loyalement, en nous justifiant, en nous défendant, mon cher petit André et moi, s'il le faut, vous vous compromettez, vous risquez d'être arrêté et inculpé comme complice.

— Soit. Il est des condamnations qui valent les plus beaux états de services !

Elle s'efforça à sourire.

— Mon cher chevalier !

Puis, amère, douloureuse, se confessant, vidant son pauvre cœur, le regard perdu, brumeux, la gorge serrée par des sanglots, en quelques phrases, elle dévoila le calvaire qu'avait été son mariage.

— Ah ! gémissait-elle, sentir dès les premiers pas le poids de la chaîne et que l'on a été dupée, trompée indignement, que tout est pourri, tout est avili, tout est usé dans l'âme et dans le corps de l'homme à qui des parents aveugles vous ont livrée et rivée, de l'époux, du maître à qui la loi confère un pouvoir absolu et despotique !

Et en ce désarroi de son être, en ces ténèbres où elle se débattait et se mourait, essulée blessée, avait, un jour, comme par miracle, surgi le Consolateur qui se penche sur votre détresse et s'en émeut, le Désiré qui vous rend la force de vivre, de lutter, qui vous ressuscite de ses tendresses ineffables, qui vous initie au délice d'aimer, qui vous conquiert toute et à jamais, qui abolit l'odieux passé, qui vous entraîne comme vers des routes blanches et ignorées, vers des horizons pacifiques de lumière et de joie l'Amant qui aurait dû être le Mari, si la destinée marâtre ne nous mettait au monde que pour souffrir, pour envier, pour mourir. Et elle s'était fondue en lui comme de la cire dans un brasier. Elle lui avait appartenu sans partage, sans retour, chastement et passionnément, comme après des noces heureuses et des serments et des bénédictions solennelles. Elle était devenue mère. Et au lieu de la tuer, de la répudier de la chasser, elle et cet enfant qui ne pouvait, il le savait mieux que personne, être, de lui, qui

attestait la faute, le mari avait reconnu le nouveau-né comme son fils.

Comédie qui précède le drame.

Trois ans après, jour pour jour, avec des lettres photographiées, des rapports de policiers marrons, un procès-verbal de flagrant délit, des preuves qu'il n'avait pas été malaisé d'accumuler, car les amants dédaignaient de cacher leurs tendresses, le misérable s'était fait accorder le divorce *de plano* et la garde de l'enfant.

L'infortunée se retourna, comme en un besoin de le voir là, tout près d'elle, vers le petiot qui se pelotonnait sous le plaid et tenait en dormant dans ses doigts potelés une de ses longues boucles.

— J'ai cru en perdre la raison, j'ai songé à tuer cet homme à bout portant, comme une bête malfaisante, un soir, quand il sortirait de son cercle. On m'en a empêchée. J'ai fait, comme on dit, la morte. J'ai disparu. Depuis trois mois, j'ai rongé mon frein, j'ai souffert silencieusement, dans la villa que mon ami a louée aux environs de Neufchâtel, j'ai attendu l'occasion d'agir, de tenter la revanche. Et, cet après-midi, au parc Monceau, comme le jour déclinait et qu'André s'en retournait dans sa geôle avec sa gouvernante anglaise, s'attardait à jeter des miettes de pain aux canards japonais de la Naumachie, je lui ai barré le chemin, résolue à tout :

" Miss Mary, ai-je murmuré, vous avez été à mon service, vous pleuriez quand j'ai quitté pour toujours la maison, vous savez comme j'aime mon enfant et comme il m'aime, et que rien au monde ne peut remplacer une mère. Voulez-vous faire votre fortune et, du même coup, faire une bonne action ? Voilà un chèque de cent mille francs, payable à Londres. Il est à vous si vous me rendez André. " Elle se taisait, éberluée. L'enfant s'était jeté dans mes jupes, ne cessait de dire : " Oh ! oui, emmène-moi, emmène-moi avec toi, maman chérie ! " — " Vous l'entendez, miss, Dieu vous en récompensera dans ce monde et là haut, insistai-je désespérément. Acceptez-vous ? " Elle tendit la main, examina, toute bouleversée, le chèque, bégaya : " J'accepte, ben voyage, madame ! " Je sautai dans un fiacre qui maraudait, j'emportai craintivement mon trésor comme un cambrioleur qui entend venir les agents, j'allai à l'autre bout de Paris, dans un magasin populaire, acheter des vêtements de fillette. Et c'est tout...

RENÉ MAIZEROT.

POUR LES DYSPEPTIQUES.

La dyspepsie est une des grandes misères de la vie humaine. Ceux qui en souffrent peuvent seuls justement apprécier combien cette affection est pénible et douloureuse. Les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD employées dans un traitement méthodique, guérissent rapidement de cette affection. 15

Morton, Phillips & Cie.

PAPETIERS
FABRICANTS DE LIVRES BLANCS
ET IMPRIMEURS.

1755 et 1757 Rue Notre Dame,
... Montreal.

La maison Morton, Phillips & Cie. possède le brevet
du

Grand Livre à Feuilles Mobiles
(Loose Leaf Ledger)

de H. C. MILLER.

LE GRAND LIVRE DU SIÈCLE.

On trouvera dans ses magasins un assortiment
Complet de Papeterie.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$5 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co., 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Demandez un
numéro échan-
tillon du REVEIL
qui vous sera en-
voyé gratuitement
pendant quatre se-
maines à toute a-
dresse qui sera
fournie au Cana-
da ou aux Etats-
Unis.

POUR VOUS, MESDAMES!

Le secret de ce pouvoir étrange que la femme possède sur l'homme, ce pouvoir dont nul ne peut se soustraire, réside surtout dans la beauté des traits et de la peau. Aussi, une femme qui veut conserver tout son empire doit-elle faire tout en son pouvoir pour bien garder ces deux biens inestimables. Dans ce pays, malheureusement, les maladies et les décolorations de la peau sont nombreuses et variées, et jusqu'à ce jour, nul remède efficace n'avait encore été trouvé pour leur traitement.

Aujourd'hui la science vous dote d'une préparation que vous pouvez réellement qualifier du nom de sauveur, et elle justifiera ce titre. C'est la Dermatine, qui vous rendra la peau plus belle que celle du plus rose bébé de vos rêves.

L'application en est facile, elle ne laisse aucune trace pendant que vous vous en servez et la guérison est prompte et assurée.

Quoi de plus désagréable pour une jeune et jolie femme de se voir défigurée par ces plaques d'un jaune intense, qui lui rendent la vie douloureuse. Avant la découverte de ce merveilleux procédé, les femmes étaient bien obligées de subir leur triste sort et de se résigner; mais à présent il n'y a plus de raison de se désoler, puisqu'elles ont à leur portée un remède unique.

Les taches de rousseur disparaissent comme par enchantement devant ce conquérant qui ne s'arrête jamais avant d'avoir remporté une victoire complète.

Les comédons (taches noires) s'enfuient et ne reparissent plus après avoir subi l'action de la Dermatine.

Enfin toutes les décolorations de la peau sont guéries en très peu de temps et l'expérience vaut la peine d'être tentée.

Conservez votre beauté, mesdames, c'est un des biens les plus précieux que vous possédez.

Rendez service à vos amies qui sont dans le même cas en leur signalant la venue de ce messie.

Elles vous remercieront d'avoir été la cause indirecte de leur bonheur.

Voyez l'annonce de la Dermatine.

LA DERMATINE

POUR LA GUÉRISON DU

**Masque,
des Taches de Rousseur,
des Comédons et
de toutes les décolorations
de la Peau.**

GUÉRISON GARANTIE

Toutes les femmes affectées par le Masque les taches de Rousseur, les Comédons et toutes les Décolorations de la Peau, viennent de trouver

Un Sauveur!

C'est la

Dermatine

Une préparation qui enlève en quelques jours toutes les taches de la Peau, quelles qu'elles soient.

Prix: 50c. et \$1.00 la Bouteille.

S'adresser

Tiroir Postal 2184,

MONTREAL CANADA